

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

ECR PDLL CERCLE MARENGO DU 11 AVRIL 2024

Le 11 Avril 2024, à 9h30, la 26^{ème} Assemblée générale ordinaire annuelle d'ECR Pays de la Loire CERCLE MARENGO s'est tenue au Château de CRAON (53400), sur convocation du Président.

La feuille de présence permet de constater que, sur 126 membres inscrits, 40 adhérents et 30 accompagnants sont présents, 8 pouvoirs recueillis.

Le Président Jacques BACHELIER - LUBIN ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux participants. Il remercie Didier BOUSSARD qui a participé, avec lui-même, à l'organisation de cette journée Mayennaise.

Il remercie aussi de leur présence :

Jean-Yves LECHEVESTRIER, Président du Conseil Régional de l'Ordre des Experts-comptables des Pays de La Loire,

Eric BOUSSION, Vice-Président de la CRCC OUEST ATLANTIQUE, représentant sa Présidente, Kristell DICHARRY,

lesquels font part de leur actualité institutionnelle propre et témoignent de leur intérêt pour les actions du Cercle, spécialement celles en soutien des futurs diplômés Experts-comptables dans leur cursus DEC.

Sont accueillis également, deux gendarmes référents en Mayenne, invités à exposer les risques et précautions à prendre en termes de CYBERSECURITE, face au déferlement permanent des attaques des sites et outils du quotidien.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Rapport d'activité 2023

Rapport financier 2023 – Budget 2024

Cotisation 2025

Résolutions

Il précise que dans celles-ci figure notamment, le renouvellement statutaire de la moitié du Conseil.

Puis, Il présente le rapport d'Activité du Cercle relatif à l'année 2023, accompagné d'annexes et documents numériques, et fait part des projets 2024/2025.

Ce rapport demeure annexé au présent procès-verbal.

.....
Il est ensuite passé au vote des résolutions figurant à l'Ordre du Jour :

.....
5^{ème} résolution

5^{ème} résolution

L'assemblée générale, renouvelle pour une nouvelle période de quatre années, venant à expiration le jour de l'assemblée tenue en 2028, le mandat d'Administrateur de :

- Jacques BACHELIER-LUBIN, Didier BOUSSARD, Guy BRODU,

6^{ème} résolution

L'assemblée générale prend acte de l'expiration de leur mandat d'Administrateur, avec la tenue de la présente assemblée, de :

- Daniel BARBAROSSA, Jean-Claude CARRIOT et Jacques CARTIER, lesquels ont déclaré ne pas souhaiter se représenter,

7^{ème} résolution

L'assemblée générale, connaissance prise de la proposition du Conseil d'Administration,

Nomme en qualité de nouveaux Administrateurs :

- Philippe DUMOUCCEL (44), Roland MESLAY (53),

pour une durée de quatre années, venant à expiration le jour de la tenue de l'Assemblée générale tenue en 2028,

lesquels, présents à l'assemblée, ont déclaré accepter le dit mandat.

8^{ème} résolution

Elle donne tous pouvoirs au Président et au Secrétaire de l'Association pour effectuer les formalités prévues par la loi, relativement aux changements d'administrateurs et à la désignation du nouveau bureau.

A l'issue des divers exposés, le Président remercie vivement les intervenants, et lève la séance à 12h30.